

# RÉHABILITATION DU COLLÈGE LA FONTAINE DU ROY - À Ville-d'Avray



Nouveau parvis d'accueil sur la rue de Marnes

**Le Département des Hauts-de-Seine va réhabiliter le collège La Fontaine du Roy, à Ville-d'Avray. À travers cette réhabilitation, dont le groupement du marché global de performance a été désigné, le Département souhaite améliorer la qualité de travail et le confort du personnel éducatif et des 600 collégiens.**

*Les services du Département rencontrent et informent régulièrement les élus de Ville-d'Avray et le personnel du collège ainsi que les représentants des parents d'élèves. Les informations suivantes ont été présentées lors de la réunion publique du 15 octobre dernier au Centre Culturel du Colombier à Ville-d'Avray, en présence de Madame Aline de MARCILLAC, Maire de Ville d'Avray et de Monsieur Eric BERDOATI, Conseiller départemental et Maire de Saint-Cloud.*

## Le projet

Ce projet de réhabilitation lourde nécessite une mise en conformité et une nouvelle programmation. La fonctionnalité du collège est entièrement repensée avec les espaces d'accueil et d'accompagnement des élèves recentrés, un regroupement thématique des activités, un pôle de restauration avec un espace d'attente dédié et un nouveau parvis pour un lien fluide et sécurisé avec l'espace public.

Deux extensions viendront compléter les deux « cubes » du collège existant, dont seule la structure sera conservée. Ils recevront de nouvelles façades en harmonie avec l'environnement naturel et historique du site.

## Un engagement énergétique ambitieux

L'engagement écologique du Département se manifeste dans le cadre des travaux de réhabilitation avec une réduction de 40 % des consommations énergétiques du bâtiment, par rapport à la situation actuelle. Le cadre de vie et le confort d'usage au sein du futur collège constitue également un fondement de cet engagement avec des exigences élevées sur la qualité de l'air intérieur, la qualité de l'éclairage et le traitement acoustique des locaux. Pour garantir ces ambitions, le groupement d'entreprises est engagé sur la performance des ouvrages de la conception à l'exploitation technique jusqu'en 2031.

## Le maintien de toutes les activités existantes

Le Département s'engage à maintenir la continuité de l'enseignement, de l'administration et des services de la restauration scolaire sur le site durant toute la durée des travaux. Les locaux provisoires en place seront maintenus et entretenus jusqu'à l'ouverture complète du futur collège à la rentrée 2023.

Durant toute l'opération, la sécurité des élèves et la limitation des nuisances dans le collège et les rues avoisinantes constituent une préoccupation majeure de tous les intervenants.

## Les grandes étapes des travaux

**Octobre 2020** : dépôt du permis de construire

**Juillet 2020 - Juin 2021** : études de conception et préparation du chantier

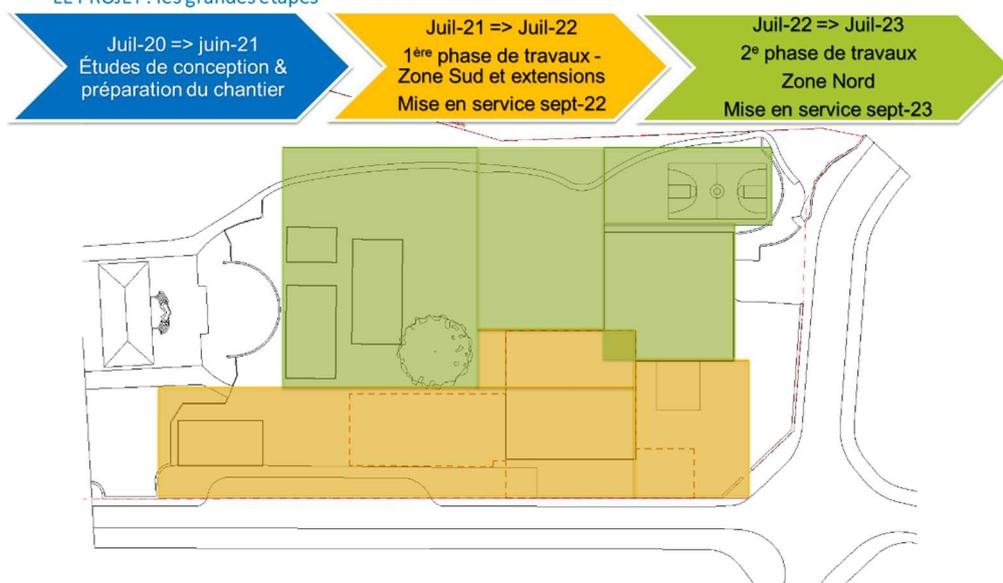
**Juillet 2021 - Juillet 2022** : 1<sup>ère</sup> phase de travaux : zone Sud et extensions

**Mise en service partielle en septembre 2022** des locaux d'accueil des collégiens, de l'administration et de la restauration

**Juillet 2022 - Juillet 2023** : 2<sup>e</sup> phase de travaux : zone Nord

**Mise en service du collège dans son ensemble en septembre 2023**

### LE PROJET : les grandes étapes



Perspective générale

Crédits images : BOUYGUES Bâtiment IDF / EPICURIA Architectes